

SAP et Danone « co-innovent » sur une solution de réduction de CO2

Il y a trois ans, le groupe Danone, sensibilisé par la protection de l'environnement et l'impact sur son image de marque, a pris un pari -qui s'est révélé un vrai challenge. La direction a avalisé la promesse -et donc l'engagement devant tout l'univers... - de diminuer son empreinte carbone de -30% avant 2012.

Ce challenge a été repris par Léo Apotheker, alors CEO de SAP. Lors d'un « comité spécial environnement », il a pris l'engagement de soutenir et d'accompagner Danone dans cette démarche. Cette initiative s'est alors inscrite dans le programme de 'co-innovation' instauré par SAP auprès de ses clients et partenaires dans cette même période.

Pour relever ce défi, Danone et SAP se sont donc associés : ils ont *«mutualisé leurs savoir-faire et développé ensemble une solution inédite»* -une solution de mesure et de réduction de l'émission de CO2.

«Des solutions existent sur le marché. Mais aucune ne permet cette intégration de la mesure de l'empreinte carbone dans les systèmes opérationnels, tout au long du cycle de vie du produit et pour tous les produits», a expliqué Jean-Marc Lagoutte, DSI de Danone, lors d'une conférence de presse aux côtés de Nicolas Sekkaki, p-dg de SAP France, ce 6 décembre, à Paris.

Danone s'est ainsi attelé à un modèle de mesure carbone, modèle capable d'être déployé mondialement dans toutes les filiales du groupe où SAP est déjà installé. 80% des données utilisées pour exécuter la solution sont déjà dans le SI : il restait à les collecter automatiquement.

« L'objectif est de fournir aux responsables opérationnels des informations concrètes pour leur permettre d'analyser les options stratégiques et de prendre les décisions appropriées, qu'il s'agisse de développement de produits, de sélection d'ingrédients, de choix géographique d'approvisionnement, de modes de transport ou encore d'investissements.»

Des données auditables et traçables.

«Le carbone devient ainsi l'affaire de tous. L'analyse du cycle de vie par produit permet de responsabiliser et de mobiliser l'ensemble des salariés autour de l'objectif de réduction.»

Il est vrai que la motivation ne manque pas puisque l'objectif de réduction du carbone est inscrit dans la rémunération variable des 1.400 dirigeants opérationnels du groupe (un tiers de leur bonus repose sur des critères sociétaux, dont la protection de l'environnement fait partie) – comme l'a expliqué Myriam Cohen-Welgryn, dg de l'entité « Nature de Danone.

70% de la part du groupe, pour 35.000 produits

La solution issue du process de co-innovation proposé par SAP à ses clients, repose sur deux produits SAP: *-Finance Information Management* et *Product Cost Management*. Elle a d'abord été testée dans 2 filiales en Espagne puis a été confirmée par 2 autres en Belgique et aux Etats Unis (chez Stonyfield Farm). Suite au succès rencontré auprès d'une quinzaine de filiale à ce jour, ce sont 40 filiales qui seront équipées avant la fin 2012 – ces 40 filiales pesant environ 70% du chiffre

d'affaires du groupe et plus de 35 000 produits.

Selon les estimations actuelles, le pari d'une réduction de 30% d'émission de CO2 à fin 2012 sera tenu. Entre 2008 et 2010, l'empreinte carbone du groupe -y compris la partie agriculture (lait), a baissé de -22%, se réduisant de 16,8 à 14 millions de tonnes /équivalent CO2. Ce qui signifie que pour 2012, l'objectif de passer sous la barre des 10 Mt sera atteint. (cf. rapport 2010: <http://www.danone.com/Rapport-DevDurable10/>)

A terme, toutes les filiales, à mesure qu'elles seront équipées de SAP -car certaines ne le sont pas encore – bénéficieront de la solution.

Les quatre domaines d'activités de Danone sont concernés: produits laitiers frais, eaux en bouteille (dont Evian), nutrition infantile, nutrition médicale.

Sur le plan juridique, c'est SAP qui détient la propriété intellectuelle de la solution – et a donc, la possibilité de la revendre à d'autres sociétés – (mais probablement pas à de concurrentes directs de Danone...).

Sur les coûts de développement et l'investissement, les deux partenaire n'ont pas souhaité communiqué de prix. Ils se contentent de préciser qu'il y a eu partage des temps passé, le développement ayant été estimé à 500 jours/homme sur 8 mois. Le ROI serait largement satisfaisant sur la période, du fait des gains de productivité qu'entraînent les process mis en place ayant conduit, par exemple, à la suppression de certains emballages cartonnés.